

COMITÉS	Zéro PV	Un seul PV	Deux PV
Architecture	✓		
Communication			✓
Création littéraire		✓	
Design de présentation		✓	
Design industriel		✓	
Design intérieur			✓
Dessin animé		✓	
Génie électrique	✓		
Génie mécanique		✓	
Graphisme		✓	
Histoire & civilisation		✓	
Informatique			✓
Langues		✓	
MA-Céramique		✓	
MA-Construction textile		✓	
MA-Ébénisterie		✓	
MA-Impression textile	✓		
MA-Joaillerie		✓	
MA-Verre	✓		
Optimonde		✓	
Photographie			✓
PLAC	✓		
Sc.Hum. – ASM		✓	
Sc.Hum. – QI		✓	
Sc.Hum. – RP		✓	
Sciences de la nature		✓	
Soins infirmiers		✓	
Techniques de gestion		✓	
TÉE	✓		
TÉS	✓		
TIL	✓		
TTS	✓		
			En règle

COMITÉS	Zéro PV	Un seul PV	Deux PV	Session A15	TOTAL PV A15/H16
AICQ			✓	1	3
Babyfoot	✓			2	2
Club Med	✓			-	0
Comité féministe	✓			4	4
Comité interculturel			✓	3	5
Comité journal		✓		-	1
Design transport	✓			0	0
EnVIEUXronnement		✓		0	1
Gratuit	✓			0	0
Improvisation		✓		2	3
Jam Comité	✓			-	0
Le Vieux banc d'essai ...	✓			0	0
Libération animale	✓			0	0
Libertad		✓		2	3
Made in Japan	✓			1	1
Perspectives révolution.	✓			0	0
Plein Air	✓			-	0
Radio Active	✓			0	0
SAE		✓		1	2
UniTé – Chrétien	✓			0	0
Vieux-Dragon	✓			1	1
Nouveau comité H16					

### Rappel Charte

#### Article 5.3

##### 5.3 RÉUNIONS

Les réunions des comités thématiques doivent se tenir au moins quatre (4) fois par année, dont au moins une fois au début de chaque session.

#### Article 6.2

##### 6.2 ASSEMBLÉE DU COMITÉ DE CONCENTRATION

Le comité de concentration se réunit en Assemblée de concentration regroupant 10,00% et plus des étudiant-e-s de la concentration au moins deux (2) fois par session et au début de chaque session.